

Atelier de consultation collective et territoriale

Votre organisation / juridiction : TJ DE MONTAUBAN

Date de l'atelier : 19.11.2021

Nombre de participants à l'atelier : 16 personnes

Informations sur les participants¹ : Chefs de juridiction, direction de greffe, assistant de direction, auditeur de justice, professionnels des métiers de la justice, élu du Tarn-et-Garonne

Restitution des échanges :

Thématique : La lisibilité de la procédure pénale	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Successions soutenues de réformes : cette situation est source d'insécurité juridique, tant pour les professionnels, que pour les justiciables ; les réformes nécessitent du temps pour être totalement appréhendées et maîtrisées par les professionnels du droit	Nécessité d'une pause législative
Sens de la peine et son action sur la récidive : l'aménagement des peines donne l'impression d'une justice virtuelle, l'injonction d'aménager une peine ferme dès son prononcé par la juridiction de jugement la rend peu lisible et est source d'incompréhension	La peine prononcée doit être exécutée afin que ce soit lisible pour tout le monde

Thématique : La procédure civile	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Problème d'accès au droit : question de l'AJ mais aussi de la provision lorsqu'il est demandé une mesure d'expertise, certaines personnes renoncent à une procédure à cause du coût	
Les récentes réformes et la complexité de la procédure d'appel ont un véritable impact sur l'accès à la justice (augmentation exponentielle des sinistres dans les cabinets d'avocats)	

¹ Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants

Thématique : Pilotage des organisations	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
<p><u>Maillage territorial</u> : Importance pour le justiciable de bénéficier d'un accès de proximité à la justice et d'être entendu par le juge, au civil comme au pénal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de moins en moins de juridictions sur le territoire, ce qui ne facilite pas l'accès des plus démunis / fragiles - Création de pôles régionaux (JIRS...) éloigne le justiciable de sa justice et rogne les compétences du TJ (cf : 2 pôles d'instruction seulement pour le ressort de Toulouse) ⇒ Mouvement inverse à la justice de proximité 	
<p><u>Communication</u> : une mauvaise communication peut donner une mauvaise image de la justice.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème du tribunal médiatique - Procureur contraint de communiquer pour éviter la propagation de fausses rumeurs - Le problème n'est pas la lenteur de la justice, c'est l'absence d'information sur le suivi : en terme de moyens, c'est difficile à mettre en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnaliser la communication, avoir une personne dédiée à la communication - Améliorer la communication entre le Procureur et le Maire

Thématique : Evolution des missions / statuts	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
<p>Renforts humains arrivés dans les juridictions sont appréciés mais posent 2 problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pression du recrutement (rapidité du recrutement, risque de se tromper) - <u>Précarité</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de moyens RH supplémentaires (magistrats, greffe, équipe autour du magistrat) - Nécessité de recrutement pérennes et qualifiés
<p>Manque de moyens également pour la justice prud'homale où il manque des conseillers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de moyens RH et de formation